

## **Feuille de route de la politique française en matière de développement : des avancées encourageantes mais des ambiguïtés demeurent**

**Paris, le 2 décembre 2016 – Les conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement, le 2<sup>e</sup> du quinquennat Hollande, qui s'est tenu mercredi, ont été rendues publiques. Ce comité, présidé par le Premier ministre, fixe les orientations de la France en matière de solidarité internationale. Coordination SUD et ses ONG membres saluent le processus de concertation engagé et les avancées encourageantes mais s'interrogent sur certaines contradictions.**

Le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement, le 2<sup>e</sup> du quinquennat Hollande, était un rendez-vous très attendu par les ONG françaises après l'adoption de la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale en 2014 et la création d'une instance de dialogue et de concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Coordination SUD et ses membres saluent la qualité du processus de concertation engagé avec les ONG pour la rédaction de cette nouvelle feuille de route, et se réjouissent que le Cigid consacre le rôle de la société civile et, notamment des ONG, dans la définition et la mise en œuvre de la politique de développement. Coordination SUD se réjouit de l'annonce de l'accroissement des moyens pour les ONG et du maintien des incitations fiscales pour les donateurs.

La prise d'engagements en matière de transparence de l'aide, de redevabilité sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable, et en faveur de l'éducation citoyenne au développement, sont également à saluer. Un ensemble de demandes formulées par Coordination SUD de longue date.

Coordination SUD se félicite également de la création d'une facilité qui doit permettre d'atténuer les vulnérabilités et de répondre aux crises, dotée de 100 millions d'euros en 2017, ce qu'elle avait demandé.

*« Nous partageons les objectifs réaffirmés de la politique de solidarité internationale de la France, en particulier la lutte contre la pauvreté et les inégalités y compris femmes-hommes, et la promotion des droits humains mais l'on s'étonne que la gestion concertée des migrations apparaisse comme un objectif affiché de cette politique »,* souligne Philippe Jahshan, président de Coordination SUD.

*« Cette mention pose d'autant plus question que la stratégie de l'Agence française de développement (AFD) valorise la contribution positive des migrations au développement, une reconnaissance matérialisée par la mise en œuvre d'un plan d'action « Migrations internationales et développement » »,* ajoute encore Philippe Jahshan.

Par ailleurs, Coordination SUD salue l'annonce d'une dotation supplémentaire de plus de 360 millions d'euros à l'aide publique au développement pour 2017. Mais elle regrette que le rappel de l'engagement français de dédier 0,7 % de sa richesse nationale à cette aide ne soit pas toujours accompagné d'échéances.

Enfin, une contradiction du document sur le secteur privé questionne les ONG : *« Comment peut-on à la fois réaffirmer le déliement de l'aide pour qu'elle serve en premier lieu les intérêts des pays les plus pauvres et demander à l'AFD, dans le même temps, des retombées positives des projets de développement pour les acteurs économiques français ? »*, s'interroge encore Philippe Jahshan.

\*\*\*\*\*

### **Contact presse**

Bénédicte Bimoko, [bimoko@coordinationsud.org](mailto:bimoko@coordinationsud.org) - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

**Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement** est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui près de 170 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.